

La commune vient d'acheter le terril n° 56 pour en faire un site d'activités de pleine nature

Depuis vendredi, la commune est propriétaire du terril n° 56 situé sur la RD 937 à proximité d'Eiffage (ex-Forclum). Elle prévoit d'en faire un site d'activités de pleine nature.

L'acte notarial a été signé vendredi à la mairie de Verquin entre le maire, Thierry Tassez, et le notaire représentant l'EPF (Établissement public foncier) pour un euro.

Le maire explique que l'activité charbonnière s'est achevée dans sa commune en 1967-1968. Une page est donc tournée : « On était, à cette époque à 3 800 habitants avec tous les mineurs. On est descendu en dessous de 3 000 mais actuellement, on remonte. »

Déjà propriétaire d'un autre terril, plus plat (n° 37), la commune pense relier par la suite ces deux espaces par un chemin.

Le maire a soumis son projet à l'office du tourisme et à Artois Comm, car les activités de pleine nature sont à la mode. Et à Verquin il y aura de quoi faire...

La faune et la flore seront bien évidemment privilégiées et protégées, et des chemins de randonnée se-



Le maire montre sur le plan de la commune le chemin qui pourrait relier les deux terrils.

ront tracés pour que les marcheurs, promeneurs, coureurs, vététistes, etc. puissent y trouver leur bonheur.

Et, à proximité de la future ZAC du Beaupré (dont on en saura

plus prochainement), des manifestations d'envergure de plein air pourraient très bien s'y dérouler assez vite. Elles auront, tout au moins, des infrastructures adéquates. ■ J.-P. G.